

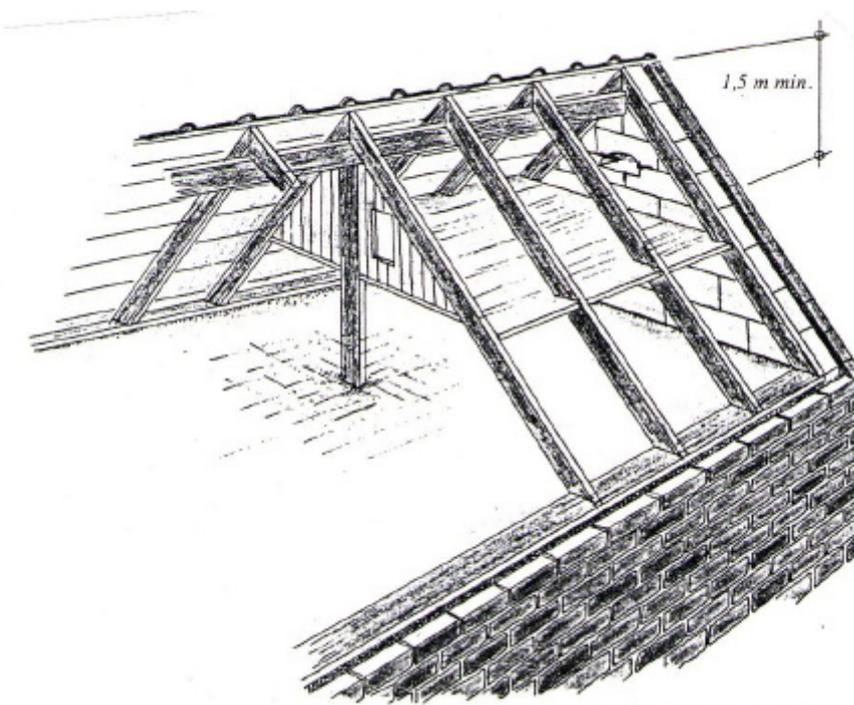
FICHE TECHNIQUE AMENAGEMENT DE GITES A CHAUVES-SOURIS SOUS UN TOIT

Pour accueillir des chauves-souris en été, la création d'un gîte « dans le gîte » peut être très favorable. Ceci permet d'offrir aux animaux un endroit avec une température plus chaude que dans le reste du volume.

Ce gîte doit remplir plusieurs conditions :

- la hauteur du gîte doit être d'au moins 1,5 m
- la largeur des combles réservés au gîte doit être d'au moins 1 m de large
- la cloison de séparation sera étanche et bien isolée. Une porte permettra d'y accéder pour un entretien et le suivi scientifique.
- Pour permettre le passage des chauves-souris, il faut aménager un passage de plein vol de 15 cm de haut x 60 cm de large.

Exemple d'aménagement



D'après : FAIRON J., BUSCH E., PETIT T. & M. SCHUITEN, 1996. Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et autres bâtiments. Centre de recherche chiroptérologique, Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, 68 p.
<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/ecologie/mammiferes/chauvessouris/amenag.html>

Renseignements : Groupe Mammalogique Breton – www.gmb.asso.fr